À l'intention du directeur :

1. _____, étant la partie garantie en vertu de l'avis de sécurité daté du _____et enregistré sous le numéro ___, notifie par la présente que l'avis de sécurité susmentionné est entièrement libéré et retiré;

- ou –

_____, étant la partie garantie en vertu de l'avis de sécurité daté du _____et enregistrée sous le numéro ___, notifie par la présente que l'avis de sécurité susmentionné est partiellement libéré et l'avis de sécurité retiré en ce qui concerne la partie suivante de la zone extracôtière;

(décrire les terres qui ne font plus l'objet de l'avis de sécurité)

2. L'adresse de la partie garantie pour la signification est la suivante :

En date du _____ 20_.

(Nom légal de la partie garantie)

par

_____
(Nom et titre du signataire)

Formulaire nº 5 – Instructions

1. Remplissez l'un ou l'autre des paragraphes selon le cas.

2. Insérez l'adresse de la partie garantie pour la signification.

3. Le présent document doit être daté et signé en indiquant le nom légal de la partie garantie ainsi que le nom et le titre du signataire.

4. Les droits appropriés exigés doivent être soumis avec la mainlevée, payables à « l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers ». Les droits peuvent être consultés sur le site Web du C-TNLOHE sous la rubrique **Annexe des formules de calcul des droits – Tableau 1 – Formules de calcul des droits.**

N.B. : Les parties sont encouragées à soumettre un projet de formule à l'examen du directeur avant de faire signer les formules par les parties concernées. Ainsi, des ajustements pourront être effectués à l'avance, ce qui réduira le nombre de formulaires rejetés en raison d'irrégularités ou d'erreurs.